

Un comité veut forcer le gouvernement de donner un passeport à Abdelrazik

De LA PRESSE CANADIENNE – 27 mai 2009

OTTAWA — Le citoyen canadien coincé à l'ambassade du Canada au Soudan depuis plus d'un an, Abousfian Abdelrazik, pourrait rentrer au pays dès le 12 juin pour comparaître devant un comité de la Chambre des communes, si Ottawa accepte de lui fournir un passeport.

M. Abdelrazik, qui a été arrêté il y a six ans dans son pays d'origine, serait escorté pour son vol à destination de Toronto par une délégation d'une douzaine de membres de la société civile. Plus de 250 personnes ont déboursé les frais de son billet de la compagnie aérienne des Emirats arabes unis, Etihad.

Le comité des Affaires étrangères a voté, au début du mois, en faveur d'une motion pour que M. Abdelrazik soit convoqué à comparaître devant ses membres, dans l'espoir que son obligation à rentrer au pays force le ministère des Affaires étrangères à lui délivrer un passeport.

Le ministre, Lawrence Cannon, avait refusé, en avril, de lui fournir des documents de voyage, soulignant qu'il figurait sur la liste d'interdiction de vol de l'Organisation des Nations unies. M. Abdelrazik avait alors dû renoncer au billet d'avion que lui avait acheté un groupe d'une centaine de personnes.

L'avocat de M. Abdelrazik, Yavar Hameed, et le porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière d'Affaires étrangères, Paul Dewar, qui a présenté la motion sommant le Canadien de comparaître devant le comité, espèrent que le gouvernement n'aura désormais aucune excuse pour lui refuser son retour au pays.

Puisqu'il sera accompagné d'une délégation à sa sortie de l'ambassade canadienne à Khartoum, ainsi que pendant son escale à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis, Ottawa ne pourra pas plaider que la sécurité de M. Abdelrazik sera en jeu, a argué son avocat, Me Hameed.

M. Abdelrazik a été arrêté une première fois au Soudan en 2003. Il affirme avoir été torturé pendant qu'il était détenu. Il s'est réfugié à l'ambassade du Canada en avril 2008.

Le comité des Affaires étrangères devait par ailleurs fixer la date de comparution de M. Abdelrazik lors de sa réunion, mercredi après-midi, selon M. Dewar.

Copyright © 2009 The Canadian Press. Tous droits réservés.